

**Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)**

**Destinées sociales des femmes selon l'origine sociale de leur père en 2020(en %)**

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle de la fille						
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	5,6	3,7	12,8	25,6	29,0	23,4	<b>100</b>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	8,9	18,5	27,5	26,5	18,0	<b>100</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	4,9	41,6	31,5	13,9	7,7	<b>100</b>
Professions intermédiaires	0,2	4,2	20,6	36,9	24,4	13,8	<b>100</b>
Employés et ouvriers qualifiés	0,3	3,7	9,5	25,3	34,9	26,3	<b>100</b>
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	3,2	7,1	19,8	35,4	34,1	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>0,7</b>	<b>4,6</b>	<b>17,4</b>	<b>27,7</b>	<b>28,5</b>	<b>21,1</b>	<b>100</b>

Champ : France, femmes françaises en emploi ou ayant travaillé, âgées de 35 à 59 ans à la date de l'enquête.

Source : *Enquête emploi*, INSEE, 2020.

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée des filles de cadres et professions intellectuelles supérieures à celle des filles d'agriculteurs exploitants. (3 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les limites des tables de mobilité. (3 points)